

IDENTIFICATION

M PARENT MATHIAS

BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20170320079898

Pour le compte de :

SCI C.L.E.M
1 PLACE DE L EUROPE
21630 POMMARD

N° SIREN : 824 574 479

Régime d'imposition : Réel simplifié d'imposition

Période déclarée : Année 2025

Date limite de dépôt : 15/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (applicable au 31/12/2025)



Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base	Taux	Montant à payer
139 Impôt sur les sociétés (taux normal à 25%)	87 842	140 25%	21 961
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	42 500	104 15%	6 375
15 Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)			28 336

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108 IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	28 336
---	--------

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116 IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	28 336
--	--------

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119 IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	28 336
---	--------

II-D - ACOMPTE DE L'EXERCICE

69 Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	24 162
---	--------

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer	Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	4 174	06
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	4 174	10
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	4 174	
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)		4 174